

BOT
BOURSE
DU TALENT

L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES
ÉCRITURES DOCUMENTAIRES

LA PÉRENNITÉ D'UN TREMPLIN POUR LES PHOTOGRAPHES ÉMERGENTS

Depuis 1998, la **Bourse du Talent** récompense les photographes émergents. Cette manifestation a été développée et accompagnée sans relâche par **Didier de Faÿs**, en outre fondateur de Photographie.com. Sa disparition brutale laisse en partie ce programme orphelin. Avec sa fille Aÿa, nous tenions à préserver sa continuité, notamment pour le tremplin qu'il représente pour les photographes.

Aÿa de Faÿs et Philippe Gassmann, se sont mis d'accord pour confier l'organisation de la Bourse du Talent à **Picto Foundation**, dans la suite de l'attention de Didier de Faÿs pour les artistes émergents.

Depuis 2023, après 25 éditions, la Bourse du Talent a évolué dans une volonté de rester proche des propositions des photographes contemporains. La Bourse du Talent s'intéresse aujourd'hui aux **nouvelles écritures documentaires** utilisées par les photographes pour raconter notre monde. Au moment où la photographie de presse tend à se projeter sur écran plus qu'à s'imprimer sur papier, lorsque les émergents font largement coïncider leurs projets dans une pluralité de mediums et d'écritures, la Bourse du Talent se veut toujours être un porte-voix à l'écoute de ces nouvelles expressions documentaires.

La Bourse du Talent continue aussi de jouer pleinement son rôle de tremplin vers la **professionnalisation des photographes**, soucieuse d'encourager leur parcours dans le marché de la photographie.

NOUVELLES ÉCRITURES DOCUMENTAIRES

Chaque année trois Bourses du Talent seront décernées à des photographes dont les projets se déploient autour de nouvelles stratégies documentaires, qu'il s'agisse d'une approche flirtant avec le plasticien, de la science, de la littérature ou de toute autre transversalité mise au service du récit, ou encore l'emploi de nouvelles technologies pour accompagner l'expression narrative.

La Bourse du Talent est ouverte aux **photographes de toutes nationalités, à l'écoute de tous les sujets et de toutes les expressions** et encourage des approches écoresponsables et engagées.

La **Bibliothèque nationale de France** exposera les photographies lauréats de la Bourse du Talent aux côtés d'autres prix prestigieux, dans le cadre de l'exposition *La Photographie à tout Prix*.

À l'issue de la nomination des lauréats, les organisateurs choisiront avec la **Saif** l'un d'entre eux qui bénéficiera de la **Bourse du Talent Saif** (Société des Auteurs des arts visuels et de l'image Fixe) d'une valeur de 3000€, pour la réalisation d'un projet documentaire.

LES DOTATIONS

La Bourse du Talent a pour but d'accompagner les lauréats dans le développement de leur carrière, d'offrir un tremplin dans l'émergence de leur parcours. La dotation principale de la Bourse du Talent est **la réalisation d'une exposition et la promotion du travail des photographes**. Cela comprend :

- La production d'**une exposition présentée pendant plusieurs mois à la BnF**, site François Mitterrand, lieu prestigieux où les grands noms de la photographie sont régulièrement exposés et qui bénéficie d'une visibilité exceptionnelle.

- Avec le concours de Picto Foundation, **les laboratoires PICTO réalisent les tirages des lauréats, en assure l'installation et le décrochage**.

- **PixTrakk offre un abonnement au service de protection des droits moraux et patrimoniaux** des photographes.

- L'un des trois lauréats bénéficiera de la **Bourse du Talent Saif** d'une valeur de **3000€**.

- **Les œuvres des lauréats entrent dans le patrimoine commun et universel** et dans l'histoire de la photographie. **Un ensemble significatif de tirages exposés à la BnF et dont la production est offerte par PICTO, intègrent les collections du département des Estampes et de la photographie de la BnF**, au titre du dépôt légal (*Cf. articles L131-1 à L133-1 et R131-1 à R133-1 du Code du Patrimoine, complété par des arrêtés de 1995, 1996 et 2006.*).

LES DOTATIONS

Le choix des tirages qui entreront dans la collection est fait sur proposition des chargés de collection du département des Estampes et de la photographie de la BnF. Ces photographies entrées par le biais du dépôt légal dans une institution publique nationale de référence mondiale sont inaliénables et imprescriptibles.

- La diffusion du travail des photographes par **une promotion favorisant la rencontre de professionnels** du secteur.
- **L'accompagnement et le conseil par Picto Foundation des photographes** primés dans leurs recherches et leurs démarches.
- **Un avoir offert par PICTO** aux lauréats, celui-ci leur donnant la possibilité d'entrer en relation avec les experts du laboratoire.

APPEL À CANDIDATURES 2024

La participation à la Bourse du talent implique l'acceptation du présent règlement par les participants. Son non-respect pourrait entraîner l'annulation de la candidature, aussi nous vous demandons de bien vouloir le lire attentivement avant d'y consentir. Vous y trouverez différentes informations au sujet des critères de sélection, de la composition des jurys et des apports de la Bourse du Talent.

Le dossier doit être envoyé avant le 9 juin par lien de téléchargement (wetransfer, smash, google drive...) à cette adresse : boursedulalent@picto.fr

Le dossier doit obligatoirement contenir :

- **Une courte biographie** (pdf - 1000 signes maximum)
- **Un CV récent comportant vos coordonnées** ainsi que les expositions et/ou publications dont vous avez fait l'objet,
- **Un texte de présentation du projet** (pdf - 1500 signes maximum)
- **Un portrait**
- **Un travail photographique sous la forme d'une série cohérente d'images**, de 12 à 36 images* environ en jpeg.

Vous pouvez ajouter une Petite Œuvre Multimédia (POEM) d'une durée courte (de 3 à 10 minutes au maximum) à ce dossier.

* Fichiers des images : **le nom de chaque fichier doit se présenter sous la forme suivante :**

NOM_PRENOM_NUMERO IMAGE (par exemple : DUPONT_JEAN_1), ce fichier au format JPG sera idéalement de 3000 pixels de large (ou en hauteur) en qualité bonne ou excellente (qualité de compression supérieur à 8 sur un indice de 1 à 12).

Enfin, **l'inscription sur le lien googleform est obligatoire** pour la validation de votre candidature : [inscription obligatoire](#) - pour suivi réception des dossiers.

Article 1 – Organisation et modalités

Photographie.com et les laboratoires **PICTO** (représentés par **Picto Foundation**) organisent la Bourse du Talent depuis 1998, avec le soutien de leurs partenaires – la **BnF**, la **SAIF**, **La Copie Privée**, **Ilford**, **PixTrakk**, le **Musée Réattu** (Ville d'Arles), **Fisheye**, **Ilford**, la **Fondation Louis Roederer**, **Photo Doc** et la **Maison de la Photographie de Lille**.

Article 2 – Conditions de participation

La Bourse du Talent s'intéresse aux nouvelles approches documentaires convoquées par les jeunes photographes pour raconter notre monde en tenant compte de l'évolution des formes et des contraintes de médiation de l'image. Chaque année deux ou trois Bourses du Talent sont décernées à des photographes dont les projets se déploient autour de nouvelles stratégies documentaires, qu'il s'agisse d'une approche flirtant avec le plasticien, de la science, de la littérature ou de toute autre transversalité mise au service du récit, ou encore l'emploi de nouvelles technologies pour accompagner l'expression narrative. La Bourse du Talent est ouverte aux photographes de toutes nationalités, à l'écoute de tous les sujets et de toutes les expressions et encourage des approches écoresponsables et engagées.

Peuvent postuler :

- Les photographes ayant peu publié et exposé sans limite d'âge.
- Les duos de photographes

Le photographe garantit aux organisateurs :

- **Être titulaire exclusif des droits afférents aux photographies**
- Gérer auprès des personnes photographiées **l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, au titre du droit à l'image.**

Article 3 – Sélection & Jury

Parmi les dossiers reçus, un pré jury sélectionnera douze candidatures finalistes qui seront présentées à **un jury composé de cinq experts internationaux de la profession** (journalistes, galeristes, photographes, commissaires d'exposition, conservateurs, éditeurs...). **Le jury se tiendra à Arles pendant la semaine d'ouverture** des Rencontres de la Photographie. **Les 3 lauréats seront annoncés la semaine du 10 juillet 2024.**

Article 4 – Exposition des œuvres

Les photographies seront exposées dans le cadre de l'exposition «*La Photographie à tout Prix*» à la BnF présentée traditionnellement entre décembre et mars suivant le jury. Elles seront ensuite exposées à la Maison de la Photographie de Lille. L'organisation se réserve le droit de les exposer pour une durée de 18 mois, dans d'autres lieux, ceci afin de donner davantage de visibilité aux travaux proposés par les lauréats de la Bourse du Talent.

Article 5 – Diffusion des œuvres

La Bourse du Talent a pour objectif de diffuser largement les images des photographes primés auprès de ses partenaires, mais aussi dans la presse. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, une somme forfaitaire sera versée à chaque photographe primé au titre des droits de représentation et de reproduction.

La Bourse du Talent et ses partenaires pourront utiliser les images issues des séries distinguées **dans le cadre de leur communication dédiée à la Bourse du Talent** (par voie de presse, site internet, invitations, dépliants et réseaux sociaux), et cela pour une durée de 18 mois.

Article 8 – Responsabilités

En cas de nécessité ou de force majeure, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la Bourse du Talent et de ses participants, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler la Bourse du Talent. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Article 9 - Obligations

La participation à la Bourse du Talent implique l'acceptation du présent règlement par les participants. Son non-respect pourrait entraîner l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs.

LES ORGANISATEURS DE LA BOURSE DU TALENT

La Bourse du Talent est co-organisé par
Picto Foundation, le fonds de dotation des **laboratoires PICTO**.
et par **Photographie.com**



PARTENAIRES

La Bourse du Talent est accompagné par un groupe de partenaires fidèles.





Vincent Marilhacy

Directeur du fonds de dotation
des laboratoires PICTO
vincentm@picto.fr
T : +33 1 53 36 21 21
P : +33 6 03 42 98 73

Pauline Boscher

Cheffe de projet et
de communication
paulineb@picto.fr
T : +33 (0)6 35 12 47 67

Pour toute question relative aux conditions de candidatures
à la Bourse du Talent, merci de contacter :

boursedutalent@picto.fr